# L'ABEILLE.

PAR BULLIT, MAGNE. & CO.
NO. 91, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Deux piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; six piastres pour la feuille doublée pour 3 semaines et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra payer à la Nouvelle Orléans. Aucun abonnement ne sera considéré avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une prastre par carré de chaque longueur pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans nos annonces originales, devra être payé comme une nouvelle annonce originale.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes faisant commerce de détail, (tels les Banquiers, les compagnies d'assurances et autres institutions publiques, les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, les maisons de commerce faisant le commission), ont Un Abonnement de quinze piastres payables d'avance.

Le privilège des annonceurs aux avis est limité à un carré et chaque fois, et n'est loué par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour qui attirent l'attention du public à des ventes d'immeubles, de beaux meubles, les articles payés par des personnes, les annonces de bénéfices, &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils paraîtront entre deux colonnes, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné, telles que ventes à encan, encans par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux égarés ou gagés, &c., lui seront portés en compte séparément et sur pied d'annonce étranger.

LES ANNONCES qui ne paraîtront pas la durée de l'édition ne sont publiées pendant un mois et devront être payées en compte séparément de celle-ci après.

AUCUNE ANNONCE ne sera publiée à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, jouiront d'un abonnement particulier.

LES ANNONCES de candidatures à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

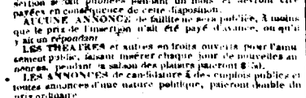

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

*Arrangement pour l'été.*

A PARTIR de dimanche 3 courant, la Locomotive partira pendant l'été du dépôt, à la rue des Bons Enfans pour aller à Versailles, au plus loin avion les progrès du chemin, aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

| Départ. | Retour. |
|---|---|
| A 7 heures A. M. | A 9 heures A. M. |
| " 6 " P. M. | " 61-2 " P. M. |

LES DIMANCHES.

| Départ. | Retour. |
|---|---|
| A 7 heures A. M. | A 9 heures A. M. |
| " 10 " " | " 11 " " |
| " 2 " P. M. | " 4 " P. M. |
| " 5 " " | " 61-2 " " |

Nouvelle-Orléans, ce 1er. Mai 1840.

Par ordre de la Direction,

1er mai—97 WILLIAM FURST, Secrétaire.

A LOUER, à un prix modéré, jusqu'au 1er. novembre, une chambre vaste et agréable, à l'encoignure des rues de la Commune et du Camp. S'adresser au No 86, rue du camp. 30 juin

A LOUER présentement, une maison haute, sur l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon S'adresser à *R. BRUGIER*, 9, S.-Louis, 10 juin

A LOUER—Une maison à étages, située à l'Encoignage des rues Craigmore et Bartholomew.

Possession en sera donnée immédiatement.

S'adresser à Henry Tete, rue Conti 3 juin

A LOUER pour le 1er juin, la petite maison No. 10, rue des Grands-Hommes. S'adresser à 29 mai R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

A LOUER présentement, la maison neuve à étages en brique, située rue Bourgogne, entre Bienville et Douane. S'adresser à 29 mai R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

A LOUER—Une maison située rue St. Philippe entre Royale et Bourbon, en face de la Salle de Washington. Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, No. 123. 29 mai—97

A LOUER—Le haut d'une maison située rue de Chartres, No. 122, la maison rue de la Victoire entre celle St. Ferdinand et du Port.

Quatre maisons rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine. S'adresser rue de Chartres No. 123. 29 mai

*MAISONS A LOUER.*—*Une maison à étage, située* rue Marceau, entre les rues du Port et Saint Ferdinand.

Plusieurs maisons, rue Claiborne entre Ste. Anne et Dumaine. 16 avril

A LOUER—La belle maison avec marquises au coin des rues Tchoupitoulas et la Course, avec cuisine et hydrant dans la cour. S'adresser à la pharmacie de LETHUS. 17 avril—97

*A LOUER.—Le magasin No. 20 de la rue de la* Douane, ci-devant occupé par Messrs. Coit & Co. Passession pourra être donnée immédiatement. S'adresser à 29 mai—97 *BOURY DIVERNOIS.*

## MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

*Conseil de la Municipalité No. 1.*

Séance du Lundi, 13 Juillet 1840.

LE Conseil de la Municipalité No. 1 de la ville de La Nlle-Orléans, arrête ce qui suit:

1o. A dater de la promulgation de la présente ordonnance, il ne sera permis à aucun marchand étalier ou colporteur de marchandises, bijouterie, bottes, souliers, chapeaux, jarretières, quincaillerie, coutellerie, groceries, linges feits, articles de lainerie, etc. etc. de tiennoner sur aucune voie publique, chemin, levée ou banquette dans les limites de cette municipalité, sous peine de trois jours d'emprisonnement et d'une amende de dix piastres pour chaque contravention. Il plaît à l'effet d'assurer la fidèle exécution de la présente ordonnance, les commissaires des marchés aux légumes et aux boucheries seront tenus personnellement responsables de la mise en vigueur des présentes résolutions, et seront sujets pour la 1ère et la 2de contravention à une amende de vingt cinq piastres, et de plus à être destitues par le maire, dans le cas qu'ils seraient trouvés coupables de négligence à leurs devoirs. Le commissaire de la halle aux bouchéries devra faire l'inspection de la rue Ste. Anne à la rue St. Philippe, et le commissaire de la halle aux légumes depuis la rue St. Philippe à la rue des Ursulines. Les autres parties de cette Municipalité seront inspectées par les commissaires des divers districts sous leurs mêmes peines et conditions.

2o. Tous teneurs de cabarets cafés, tavernes et tous autres qui loueront ou fourniront des places sur la façade de leurs maisons à des colporteurs pour y stationner, paieront une amende de vingt piastres pour chaque contravention, et en cas de récidive, leur licence leur sera retirée.

3o. Pendant les mois de l'été durant lesquels il n'est permis de vendre des huitres, il ne sera pas permis aux fermiers des marchés de vendre une amende de vingt cinq piastres par chaque contravention, et il leur est défendu sous peine de la dite amende d'y vendre aucune chose que des fruits.

4e. Les propriétaires du ferry ou bac à vapeur devront à l'avenir confectionner un entourage solide ayant une grande et une petite porte en face du débarcadaire du ferry, lequel entourage aura trente pieds de face à la Levée, et devra se prolonger de chaque côté jusqu'au fleuve. Les portes devront être fermées chaque fois que le bateau aura cessé de courir. L'intérieur de cet enclos devra être maintenu dans le plus grand état de propreté, sous peine d'une amende de dix piastres par chaque contravention.

5e. Les emplacemens ou pavillons où il se distille maintenant des glaces, limonades, &c., devront immédiatement être déguerpis de la Levée, et lesdits détaillans auront la faculté, sur la demande qu'ils pourront en faire, de transporter leurs petits pavillons sous une des allées de la Place d'Armes, en face de l'église, pour chacun desquels emplacemens il paiera à la Municipalité la somme de vingt cinq piastres par mois pendant les mois d'été.

6e. A dater de la présente ordonnance, il ne sera permis de tenir en dehors des marchés d'autres étals et ce seulement pendant les heures du marché; c'est à dire jusqu'à dix heures du matin] que ceux pour la vente du jambon, petit salé, porc, farine, maïs, riz, pois, haricots, grains, vermicelle, café et bierre du pays.

Tout l'emplacement qui se trouve sur la Levée entre les deux halles devra être tenu libre et débarrassé de tout colporteur; et après les heures du marché, tous les débris des marchés ainsi que l'espace entre les deux halles, seront journellement balayés et maintenus propres; les deux commissaires sont chargés de veiller à l'exécution de la présente disposition, soupeine, en cas de négligence, d'une amende de quinze piastres par chaque contravention.

7e. Les presentes résolutions seront imprimées en anglais et en français et publiées dans plusieurs gazettes; et en outre le Maire est et demeure invité à les faire afficher dans diverses parties des trois halles de cette Municipalité, et en tous autres lieux publics de sorte que toute personne intéressée puisse avoir connaissance de la présente ordonnance et de ne pas prétendre en ignorer la promulgation.

(Signé) PAUL BERTUS, Rec order.

Approuvé le 13 juillet 1840.

(Signé) WM. FRERET, Maire.

Pour copie conforme.

S. W. WATERS, Secrétaire.

## MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

*Conseil de la Municipalité No. 1.*

Séance du Lundi 20 juillet 1840.

Résolu, Que l'ordonnance passée à la dernière séance, concernant la police de la Levée et des environs des Halles, soit amendée de manière à effacer de ladite ordonnance la disposition pénale de trois jours d'emprisonnement, prescrite contre les colporteurs qui stationnent entre les deux halles.

(Signé) PAUL BERTUS, Recorder.

Approuvé le 25 juillet 1840.

(Signé) WM. FRERET, Maire.

Pour copie conforme.

S. W. WATERS, Secrétaire.

## AUX DROGUISTES.

LES Soussignés ont en mains 30 grosses de poudre de Seidlitz, 1re qualité, qu'ils offrent à vendre à bas prix, par grosse ils sont certains de pouvoir de cet article qu'ils vendront en quantités au gré des acheteurs.

DAVID FELT & Co., dépôt de New York.

16 juil. 42, rue de la Douane.

## MACHINES A VAPEUR

LES soussignés agens de Goodfellow, Cincinnati, recevront des ordres pour machines à vapeur, de [illegible] & Coon, de Cincinnati, [illegible] rre pour la confection [illegible] nne à sucre, à scie, pressoirs de ce genre.

FRERET BROTHERS.

Il a toujours en mains un assortiment varié de mousselines unies, brodées Jacquart à raies satinées &c. etc. de jaconas blanc pour robes, mousselines damassées pour rideaux, châles imprimés en coton, cols et pellerines, entredeux et bandes brodés au passé, etc., qu'il offre à vendre aux conditi ns les plus avantageuses.

10 juil BOURY DIVERNOIS, 39 Chartres.

SAVON, Huile et Chandelles—1406 caisses no. 1 extra, et do no 2, de Boston, de différentes marques; 1000 demi caisses do: 10 tierçons huile de baleine blanche, et 4 caisses chandelles de blanc de baleine; à vendre par

20 juil DAVIS & HOBART, 18, Douane.

EN débarquement du navire Eulalie de Bordeaux et à vendre par les soussignés:

60 pièces vin Rouge Montferrat.

120 caisses vin de Medoc et St. Julien.

[illegible] vinaigre blanc.

[illegible] pipes Cognac.

[illegible] de différentes années.

[illegible] Vin rouge [en draw back]

[illegible] de St. Julien.

[illegible] do do Médoc.

[illegible] do do Médoc.

[illegible] Vin Rouge, différens crus.

[illegible] Vin rouge de Marseille.

[illegible] Absinthe.

A. CAPDEVILLE & Co.

28 juil No. 19, rue Toulouse.

A VENDRE—Une magnifique table ronde en acajou, et un tableau à deux meilleures mains pour

A. CAPDEVILLE & Co.

28 juil No. 19, rue Toulouse.

A VENDRE—Une magnifique table ronde en acajou, et un tableau à deux meilleures mains pour

A. CAPDEVILLE & Co.

28 juil No. 19, rue Toulouse.

A VENDRE—Une propriété située sur le Terre, au [illegible] de Gentilly, consistant en [illegible] de terre, [illegible] de maçonnerie, [illegible] de tonnes grenadiers, plusieurs [illegible] et un [illegible] à vendre par

DAVID FELT & Co. 42, Douane.

MOUCHOIRS—Un bel assortiment en cotton et en soie à vendre par

17 juil HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

BAS—Une quantité de bas en 1/8 bas de bas de coton et de soie à vendre par

17 juil HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

TOILE de Creas, Flandres, d'Irlande 4/4 de pour draps à vendre par

17 juil HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

COUTIL—Blanc et de couleur pour l'exportation à vendre par

17 juil HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

PLATS-COTES—40 b. neauts de qualité supérieure, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

27 juil 50, rue Poydras.

JAMBONS enveloppés—26 boucauts et 50 fts Cincinnati, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

27 juil 50, rue Poydras.

JAMBONS—200 boucaute jambons frais marque Elstner reçus par le steamer Corinthian, à vendre par

27 juil ADAMS, HARTWELL & Co. 50, Poydras.

CIGARETTES—40 boîtes cigarettes de Mendoza, à vendre par T. M. CABALLERO,

27 juil 22, Vieille Levée.

PAPIER de diverses sortes, propres à l'exportation, à vendre par HERBAULT FRERES,

27 juil No. 78, rue Bienville

CHEMISES de couleur pour hommes, assorties en qualité, par malles ou 50 douzaines, à vendre par

27 juil HERBAULT FRERES, 78, rue Bienville

CHAUX—1000 barriques de chaux de Thomaston, à vendre par G. BEDFORD & BECK,

23 juil 24, rue de la Douane.

PLOMB—600 sacs plomb assorti, en magasin, à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co

22 jt 40, rue Gravier.

MUSCADES—20 barillets (f naiches) en magasin, à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co.

23 jt 40, rue Gravier.

PORC—200 barils pore prime et mess nous, aux magasins d'inspection de Boyzat, à vendre par

20 juil BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

POIVRE—200 sacs poivre noir en magasin, à vendre par

23 juil BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

CORDE—100 rouleaux petite corde du Missouri en magasin, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,

22 jt 63, rue Gravier.

TOILE D'EMBALLAGE—50 pièces de toile d'emballage du Missouri, à vendre par

22 jt. BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

HUILE—1800 gallons huile de Sperm, en boucauts, tierçons et barils, à vendre par

22 juil G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

HUILE A LAMPE—30 barils huile à lampe à vendre par F. A. GIRAUD,

22 jt No. 6, Nouvelle Levée.

SAVON—50 caisses savon No. 1, à vendre par F. A. GIRAUD,

22 jt No. 6, Nouvelle Levée.

SUCRE EN PAIN—20 barils sucre en pain, à vendre par F. A GIRAUD,

22 jt No. 6, Nouvelle Levée.

PORC—100 baril porc prime mou, à vendre par F. A. GIRAUD,

22 jt No. 6, Nouvelle Levée

TOILE de Russie—40 balles toile de Russie, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.

22 juil 136, Magasins.

CONFITURES de la Havane—20 caisses Confitures de Cia Havane, à vendre par R. GRONING & Co.

22 jt

VIEUX Rhum de la Jamaique—8 puipçons, en magasin et à vendre par R. GRONING & Co.

22 juil

JAMBONS—900 barils Jambons de Ilse, qualité, de Cincinnati, entrés bon entrepôt, en magasin et à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

22 juil 50, rue Poydras.

SEL—1200 sacs de sel gros et fin de Liverpool et Cadix, en magasin, à vendre en quantités au gré des acheteurs par ALEXANDER PARK,

22 jt 91, rue de la Commune

MANTAS—2000 bailes toile fine et superfine de différentes fabriques, convenable pour le Mexique, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.

22 juil 134, rue des Magasins.

FROMENT—500 Rilleseaux froment, en magasin et à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.

22 juil 134, rue des Magasins.

TOILES blanches—20 caisses 7-8, 4-4 et 5-4 Toiles blanches de différentes qualités, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,

22 juil 134, Magasins.

CHAPEAUX—50 caisses Chapeaux de Russie en soie, feutre et laine, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,

20 juil 134, Magasins.

TRAITES sur New-York, à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co,

16 jt 40, rue Gravier

BEURRE de Goshen—10 barillets beurre de Goshen pelé, à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co.

18 jt 40, rue Gravier

BEURRE de l'Ouest—10 barillets en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co.

18 jt 40, rue Gravier

FARINE—100 barils farine superfine, en déchargement et à vendre par F. A. GIRAUD,

18 jt 6, Nlle. Levée.

CIDRE de Champagne.—100 caisses de qualité supérieure, à vendre par F. A. GIRAUD,

18 jt. 6, Nlle. Levée.

TOILE d'Emballage de Pinde—300 pièces de 48 pouces de largeur, à vendre par SAMUEL BELL,

18 jt. 98, rue des Magasins.

SEL DE LIVERPOOL—1800 sacs sel fin et gros de Liverpool, à vendre par SAMUEL BELL,

18 jt. 98, rue des Magasins.

WHISKEY—50 barils et 15 1-2 barils whiskey rectifié de Barley, à vendre par SAMUEL BELL,

16 jt. 98, rue des Magasins.

SAIN-DOUX—300 barillets sain doux en feuilles, en magasin et à vendre par SAMUEL BELL,

18 jt. 98, rue des Magasins.

VERRES de Vitres—600 1-2 caisses Verres de vitres, à vendre par SAMUEL BELL,

16 jt. 98, rue des Magasins.

CAFE de Rio—50 sacs 1ère. qualité, en déchargement et à vendre par N. D. CHAMBERLIN

18 jt 40, rue Gravier

BEURRE—63 barillets beurre frais, en débarquement du steamer Gral. Pratte, à vendre par MAHARD & BROTHER,

18 jt 38, Nouvelle Levee.

WHISKEY—82 barils whiskey rectifié de Cincinnati en débarquement du steamer Fly Dutchman, à vendre par MAHARD & BROTHER,

17 juil 38, Nouvelle Levee.

TOILE D'EMBALLAGE d'Ecosse, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,

17 juil 50, rue du Camp.

TRAITES sur New-York et Boston, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER,

15 jt 36, rue du Camp

CHAPEAUX DE PAILLE—10 caisses en magasin et à vendre par FROST & Co.

15 juil 6, rue la Douane.

HABILLEMENTS—10 caisses habillements pour la saison, en débarquement du brick Chester et à vendre par FROST & Co.

15 juil 6, rue de la Douane.

CONSIGNATAIRE—Le soussigné offre ses services comme consignataire, pour New-York, de la somme de $3000, à recevoir de suite. S'adresser à

14 juil WALTON & COCKAYNE, 18, Nlle. Levée.

CORDONNETS, &c.—Un assortiment de cordonnets en coton, en soie et galon—en fil, ainsi que du fil d'Alexandre et Farquerson, à vendre par

J. H MARTIN TEIN,

18 juil 122, rue Royale.

LAINE DU MEXIQUE.—200 balles de qualité supérieure, en déchargement de la goelette Eliza-Ann, à vendre par R. D. SLOSSMAN,

18 jt. 30, rue Bienville.

CLOUX—300 bs rilliers cloux de Boston de dimensions assorties à vendre par

14 juil DAVIS & HOBARD, 18 Douane.

ENVOPPES DU FAYS—100 balles de Lawrence et Co, et 1e toile à draps de la marque "Indian Head, à vendre par

14 juil DAVIS & HOBARD, 18 Douane.

CAFE RIO—700 sacs de qualité supérieure, à vendre par STETSON & AVERY,

14 juil 86, rue Gravier.

POIVRE—36 sacs de poivre de Tabasco, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,

14 juil 22, Vieille Levée.

CIGARES—On trouvera constamment un grand assortiment complet de cigares de la Havane, à vendre par

14 jt J M CABALLERO, 22, Vieille Levée.

SEL—800 sacs sel de Liverpool, à bord du navire Robert-Stafford, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER,

14 jt 36, rue du Camp.

BOURRE—10 barillets bourre frais, récemment reçus, à vendre par DAVIS & HOBART,

14 juil 18, Douane.

BOTTES et Brodequins—100 caisses bottes et 25 caisses bottes équitr., à vendre par

14 juil DAVIS & HOBART, 18, Douane.

SACS DE FITRE—50 balles de dimensions ordinaires et petites, à vendre par DAVIS & HOBART,

14 juil 18, Douane.

CIDRE—100 caisses cidre de champagne de qualité supérieure, à vendre à bas prix par F. A. GIRAUD,

10 juil 12, rue Tchoupitoulas.

HABILLEMENTS POUR NEGRES—80 balles à vendre par SMALL,

10 juin 36, Gravier.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de cigares est constamment en vente chez

11 juin J. M. CABALLERO, 22, Vieille Levée

INDIGO—30 surons en débarquement de la goelette Henry Clay, à vendre par SAMUEL BELL,

7 juillet 98, rue St. Louis.

TABAC.—20 barillons de tabac de la Virginie, en magasin, à vendre par FROST & Cie.

9 juil. 6, rue de la Douane.

COTON DE LOWELL.—Coton de Lowell 4/4 en magasin à vendre par FROST & Co.

9 juil. 6, rue de la Douane.

CAFE, sucre, amidon—60 sacs café de la Havane, 30 balles amidon, 20 caisses sucre blanc, à vendre par S. LATAPIE.

7 juil

PORTER DE LONDRES, dit Double Brown Stout—Le soussigné vient de recevoir directement de la brasserie bien connue de MM. E. Abbott & Co. un envoi de cette bière, qu'il vendra en gros, en [illegible] de 10 barriques ou plus, à bas prix et à des termes favorables.

CHARLES [illegible], 42, Royale.

AVIS AUX BLANCHISSEUSES—Tout de Jas [illegible] Cette eau a la propriété de faire disparaître toute la [illegible] de encre, de vin, café, thé, fruits auxquelles le linge de la [illegible] est exposé.

Mise en petite quantité de no [illegible] à vendre par [illegible] à un blanchisseur pour faire, à [illegible] dollars à la pharmacie de

20 a A. A. PEY [illegible]

TOILE DU KENTUCKY [illegible] à vendre par [illegible] en gros et en détail par

30 juin [illegible] CHAUD, 138, Royale.

LOGE [illegible] Cordes d'un bâtiment et Scelles [illegible] SAMUEL BELL,

[illegible] 98, rue des Magasins.

ABINS—Récemment reçu un nouvel envoi d'Abingdon Log Cabins et Hard Cider à vendre par HYDE & GOODRICH,

30 juin 18, rue de Chartres.

AIGUILLES DITES IMPERIALES—Broches et à vendre par un nouvel envoi de celles marquées "Hyde et Goodrich." HYDE & GOODRICH,

30 juin 18, rue de Chartres.

FARINE—150 barils farine superfine en débarquement et à vendre par F. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

LIVRES A COMPTE—Un nouvel envoi, de dimensions extra larges, à vendre par DAVID FELT & Co,

30 juin 42, rue de la Douane.

EPAULES ET JAMBONS—25 barriques en débarquement et à vendre par F. A. GIRAUD,

28 juin 12, rue Tchoupitoulas.

200 Caisses Cerises, de la marque Badin Frères, à vendre par R. A. LEFEBVRE & Co.

6 juil

100 Caisses Abricotine Suisse de la marque Convet, à vendre par R. A. LEFEBVRE & Co.

6 juil

TOILE DE RUSSIE—40 balles toile à drap larges de Russie, à vendre par ISAAC BRIDGE,

20 juin 136, rue des Magasins.

TOILES A DRAPS—10e et 12e de qualité supérieure à vendre par SAMUEL BELL,

11 juil. 98, rue de Chartres, au 1er. étage.

CHANDELLES de blanc de baleine—120 caisses en débarquement du brick Francis à vendre par

14 juil DAVIS & HOBARD, 18 Douane.

SAVON ET HUILE—100 caisses savon de Boston no 1 et 2, marques de Jos Gould, Lake Bay, Geo A. Meachlum et J. H. Morton, 20 tierçons huile de baleine d'hiver blanche et 10 barils huile de sperm à vendre par

14 juil DAVIS & HOBARD, 18 Douane.

AVIS—Aux Maçons et Carpentiers—CLOUS—800 barils cloux de première qualité à vendre par J. A. MERRITT, 53, Camp.

20 jt

TRAITES SUR BOSTON à vendre par VAN WYCK & Co., 36, Camp.

20 jt

CHAPEAUX à vendre par FROST & Co,

20 jt 6, rue de la Douane.

BRODEQUINS—600 paires à vendre par FROST & Co., 6 rue de la Douane.

FARINE nigre—300 barils de farine nigre, à vendre par J. LANDIS & Co.

20 jt

BŒUF—Mess et prime en barils et demi do, à vendre par MAHARD & BROTHER, Nlle. Levee.

20 juil

TABAC COUPÉ FIN—50 barils à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 88, Vieille Levée. 97 jt

KERSEYS à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

17 juil 50, rue Poydras.

INDIENNES—Un bel assortiment par MAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

17 juil

CAFE de la Havane—30 sacs en magasin et à vendre par ASA. TRIER, 34, Grevier.

21 juil

PORC prime—60 barils à vendre par HADDEN & HALL, 32, Nlle. Levée.

20 juil

PORC—200 barils pore mess, à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, Commune.

20 juil

PORC pour habitation—150 barils à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, Commune.

1er août

DRAP fin, anglais, de couleurs assorties, à vendre par CLASON & VLES, 44, rue Chartres.

4 août.

GALLONS unis, tout fil et à carreaux, à vendre par CLASON & VLES, 44, rue Chartres.

4 août.

FARINE—100 barils farine fraiche, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 14, Poydras.

4 août

SUCRE—20 barils Sucre inférieur, à vendre par P. A. GIRAUD, 6, Nlle. Levée.

30 jt

LETTRES DE CHANGE sur New York, à vendre par O. H. MIESEGAES, 49, Bienville.

30 juillet.

TRAITES sur Paris, à vendre par AUG. MOLIER, 100, rue St. Louis.

30 juillet.

CAFE de RIO, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, Gravier.

4 août

REBUT DE RÉSINE—200 barils à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, Gravier.

4 août.

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par R. GRONING & Co.

1 août

POIVRE—200 sacs poivre noir lourd, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

31 jt.

SAIN-DOUX—400 barriliers, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

31 jt

MONNAIE de l'Alabama, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

31 jt.

SAINDOUX—300 barillets, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras.

31 jt

POIVRE—60 sacs poivre noir de Sumatra, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier

31 jt

CHANGEMENT de domicile, Mr. S. Goddard, Jr. a transporté son domicile au No. 49 de la rue du Camp. 3j.

CLOUS.—1000 barrillets de dimensions assorties, à vendre par STETSON & AVERY, 86, rue Gravier. 3j

CAFE RIO—600 sacs de qualité supérieure, à vendre par STETSON & AVERY, 86, rue Gravier.

31 jt

TABAC—coupé fin, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 22, Vieille-Levée.

3 juil.

ESPRIT DE VIN—10 barils esprit de vin, à vendre par MAHARD & FREE, 36 Nlle. Levee.

30 jt.

GUIRE DU MEXIQUE—Un lot supérieur à vendre par BOGERT & HAWTHORN,

30 jt 63 rue Gravier.

LETTRES de change sur Louisville, à vendre par Wm. G. HEWES & Co.

30 juin

SAIN-DOUX.—1000 barillets sain-doux en feuilles, prime, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 30 juin.

BŒUF—50 barils à vendre par

30 juin

WHISKEY COMMUN—300 barils à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

30 juin

HARICOTS—60 barils haricots blancs, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

30 juin

LARD—60 boucauts jambons, plats-côtés et épaules, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

30 juin

PORC—200 barils M. O. et têtes de cochon, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

30 juin

BISCUITS de pilotes frais—200 barils à vendre par M. M. LAWRENCE, 36 et 38, Nlle. Levée.

30 juin

WHISKEY.—100 barils whiskey rectifié, à vendre par F. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

30 juin

FARINE—130 barils farine superfine, à vendre par F. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

30 juin

SAVON—75 caisses à bas prix à vendre par F. A. GIRAUD, 12 rue Tchoupitoulas.

30 juin

RESINE et rebus de résine à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, Gravier.

30 juin

FARINE—200 barils farine superfine, à vendre par SAM. BELL, 98 Magasins.

28 juin

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, à vendre par SAM. BELL, 98, Magasins.

28 juin

FARINE superfine—200 barils à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane.

JUIN

TABAC COUPÉ FIN—50 barils à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 88, Vieille Levée. 97 jt

INDIENNES—Un bel assortiment par MAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

27 juil

CAFÉ de la Havane—30 sacs en magasin et à vendre par ASA. TRIER, 34, Gravier.

21 juil

PORC prime—60 barils à vendre par HADDEN & HALL, 32, Nlle. Levée.

20 juil

PORC—200 barils pore mess, à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, Commune.

20 juil

PORC pour habitation—150 barils à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, Commune.

1er août

DRAP fin, anglais, de couleurs assorties, à vendre par CLASON & VLES, 44, rue Chartres.

4 août.

GALLONS unis, tout fil et à carreaux, à vendre par CLASON & VLES, 44, rue Chartres.

4 août.

FARINE—100 barils farine fraiche, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 14, Poydras.

4 août

SUCRE—20 barils Sucre inférieur, à vendre par P. A. GIRAUD, 6, Nlle. Levée.

30 jt

LETTRES DE CHANGE sur New York, à vendre par O. H. MIESEGAES, 49, Bienville.

30 juillet.

TRAITES sur Paris, à vendre par AUG. MOLIER, 100, rue St. Louis.

30 juillet.

CAFE de RIO, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, Gravier.

4 août

REBUT DE RÉSINE—200 barils à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, Gravier.

4 août.

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par R. GRONING & Co.

1 août

POIVRE—200 sacs poivre noir lourd, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

31 jt.

SAIN-DOUX—400 barriliers, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

31 jt

MONNAIE de l'Alabama, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

31 jt.

SAINDOUX—300 barillets, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras.

31 jt

POIVRE—60 sacs poivre noir de Sumatra, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier

31 jt

CHANGEMENT de domicile, Mr. S. Goddard, Jr. a transporté son domicile au No. 49 de la rue du Camp. 3j.

CLOUS.—1000 barrillets de dimensions assorties, à vendre par STETSON & AVERY, 86, rue Gravier. 3j

CAFÉ RIO—600 sacs de qualité supérieure, à vendre par STETSON & AVERY, 86, rue Gravier.

31 jt

TABAC—coupé fin, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 22, Vieille-Levée.

3 juil.

ESPRIT DE VIN—10 barils esprit de vin, à vendre par MAHARD & FREE, 36 Nlle. Levee.

30 jt.

GUIRE DU MEXIQUE—Un lot supérieur à vendre par BOGERT & HAWTHORN,

30 jt 63 rue Gravier.

LETTRES de change sur Louisville, à vendre par Wm. G. HEWES & Co.

30 juin

SAIN-DOUX.—1000 barillets sain-doux en feuilles, prime, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 30 juin.

BŒUF—50 barils à vendre par

30 juin

WHISKEY COMMUN—300 barils à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

30 juin

HARICOTS—60 barils haricots blancs, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

30 juin

LARD—60 boucauts jambons, plats-côtés et épaules, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

30 juin

PORC—200 barils M. O. et têtes de cochon, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.

30 juin

BISCUITS de pilotes frais—200 barils à vendre par M. M. LAWRENCE, 36 et 38, Nlle. Levée.

30 juin

WHISKEY.—100 barils whiskey rectifié, à vendre par F. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

30 juin

FARINE—130 barils farine superfine, à vendre par F. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

30 juin

SAVON—75 caisses à bas prix à vendre par F. A. GIRAUD, 12 rue Tchoupitoulas.

30 juin

RESINE et rebus de résine à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, Gravier.

30 juin

FARINE—200 barils farine superfine, à vendre par SAM. BELL, 98 Magasins.

28 juin

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, à vendre par SAM. BELL, 98, Magasins.

28 juin

FARINE superfine—200 barils à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane.

JUIN

## AVIS AU PUBLIC.

LES certificats de cent soixante actions de la Banque d'Orléans, datés comme suit et sous les numéros ci-après, savoir:

"Cinq janvier mille huit cent trente, numéro cent "cinquante neuf, pour quarante demi-actions, faisant "deux mille piastres.

"Dix *mai mille huit cent trente*, numéro deux "cent quatre, pour quatorze demi-actions, faisant sept "cents piastres.

"Dix mai mille huit cent trente, numéro mille "trois cent cinquante, pour cent trente trois actions, faisant treize mille trois cents piastres.

"Total, seize mille piastres; et se trouvant égarés, n'étant jamais entré en possession de la caisse d'amortissement *générale*, à la quelle ils appartiennent avis est donné au public, qu'une application sera faite à la Banque d'Orléans pour en obtenir de nouveaux, les autres restant annulés.

7 juillet LOUIS SERE, contr.

## AVIS AU PUBLIC.

LE certificat de soixante douze actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane, daté du neuf juin mille huit cent vingt cinq, sous le numéro dix-huit cent quatre-vingt douze et faisant sept mille deux cents piastres, se trouvant égaré et n'étant jamais entré en possession de la caisse d'amortissement générale, à la quelle il appartient, avis est donné au public, qu'une application sera faite à la Banque de l'Etat pour en obtenir un nouveau, l'autre restant annulé.

7 juillet LOUIS SERE, contr.

## AVIS AU PUBLIC.

LE certificat de cent actions de la Banque de la Louisiane, daté du vingt sept septembre mille huit cent vingt sept, sous le numéro mille huit cent dix-neuf et faisant dix mille piastres, se trouvant égaré et n'étant jamais entré en possession de la caisse d'amortissement générale, à la quelle il appartient, avis est donné au public, qu'une application sera faite à la Banque de la Louisiane, pour en obtenir un nouveau, l'autre restant annulé.

7 juillet LOUIS SERE, contr

TOILE garantie—Un assortiment de toiles à draps et à chemises, ainsi que toile morlaix, brettignes, estopilles, platilles, batistes batiste blanche et ecrue, mouchoirs de poche blancs et impr